## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Air Wick Scented Oil - Warm Mahogany

### 1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit Distribué par

: Air Wick Scented Oil - Warm Mahogany

 Reckitt Benckiser LLC. Morris Corporate Center IV

399 Interpace Parkway (P.O. Box 225) Parsippany, New Jersey 07054-0225

+1 973 404 2600

Numéro d'appel d'urgence

(Medical)

: 1-800-338-6167

Numéro d'appel d'urgence

(Transport)

: 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC

Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec:703-527-3887

Website: : http://www.rbnainfo.com

**Utilisation du produit** : Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide)

This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure, in accordance with the requirements of **USDOL** Occupational Safety and Health Administration.

This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations, and shown in Section 15 of this SDS.

n° SDS : D8206016 Formulation #: #8182025

### 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange : CORROSION/IRRITATION CUTANÉES - Catégorie 2 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

: Attention

Mentions de danger

: Provogue une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

**Généralités** 

: Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Date d'édition : 18/02/2015. 1/14 Code # : FF8182025 n° SDS : D8206016

### 2. Identification des dangers

**Prévention** 

: Porter des gants de protection. Porter une protection oculaire ou faciale. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Intervention

: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Obtenir des soins médicaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Obtenir des soins médicaux.

Stockage

: Non applicable.

Élimination

: Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Éléments d'une étiquette complémentaire

: Aucun connu.

Dangers non classés

: Aucun connu.

ailleurs

### 3. Information sur les composants

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
adipate de diméthyle	15 - 30	627-93-0
glutarate de diméthyle	15 - 30	1119-40-0
Linalyl acetate	5 - 10	115-95-7
Linalool	5 - 10	78-70-6
Dihydromyrcenol	2.5 - 5	18479-58-8
dl-Citronellol	1 - 2.5	106-22-9
2-Isobutyl-4-methyltetrahydro-2H-pyran-4-ol	1 - 2.5	63500-71-0
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl)ethanone	1 - 2.5	54464-57-2
Methyl ionone (mixture of isomers)	1 - 2.5	1335-46-2
Coumarin	1 - 2.5	91-64-5
Methyl 2-nonynoate	0.1 - 1	111-80-8
delta-1-(2,6,6-Trimethyl-3-cyclohexen-1-yl)-2-buten-1-one	0.1 - 1	57378-68-4

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

### 4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

#### Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.

Code # : FF8182025 n° SDS : D8206016 Date d'édition : 18/02/2015. 2/14

### 4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

#### Inhalation

: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

### Contact avec la peau

: Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin. En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

#### Ingestion

Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

### Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

### Effets aigus potentiels sur la santé

**Contact avec les yeux** : Provoque une sévère irritation des yeux.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Contact avec la peau** : Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

**Ingestion**: Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac.

#### Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation larmoiement rougeur

**Inhalation** : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

**Ingestion** : Aucune donnée spécifique.

### Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note au médecin traitant : Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison

immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

**Traitements particuliers**: Pas de traitement particulier.

Code # : FF8182025 n° SDS : D8206016 Date d'édition : 18/02/2015. 3/14

### 4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Protection des sauveteurs : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### **Moyens d'extinction**

**Agents extincteurs** appropriés

**Agents extincteurs** inappropriés

: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

: Aucun connu.

### Dangers spécifiques du produit

Produit de décomposition thermique dangereux

: Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone

monoxyde de carbone

### Mesures spéciales de protection pour les pompiers

**Equipement de protection** spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

: Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

### Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

### **Précautions** environnementales

 Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage

Date d'édition : 18/02/2015. Code # : FF8182025 n° SDS : D8206016 4/14

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### Petit déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

#### **Grand déversement**

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

### 7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

### Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

#### Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

## 8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

### **Control**

**Limites d'exposition professionnelle** 

Non applicable.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôle de l'action des agents d'environnement

- : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.
- : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

#### Mesures de protection individuelles

Code # : FF8182025 n° SDS : D8206016 Date d'édition : 18/02/2015. 5/14

# 8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

### Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

#### Protection oculaire/faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

#### Protection de la peau

**Protection des mains** 

Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

#### **Protection du corps**

: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

### Autre protection pour la

peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

### **Protection respiratoire**

: Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

### 9. Propriétés physico-chimiques

#### **Apparence**

**État physique** : Liquide.

Couleur : Non disponible.

Odeur : Caractéristique.

Seuil de l'odeur : Non disponible.

Point de fusion : Non disponible.

Point d'ébullition : Non disponible.

Point d'éclair : [Le produit n'entretient pas une combustion.]

Vitesse d'évaporation : Non disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) : Non disponible.

Limites inférieure et : Non disponible.

supérieure d'explosion

(d'inflammation)

Code # : FF8182025 n° SDS : D8206016 Date d'édition : 18/02/2015. 6/14

### 9. Propriétés physico-chimiques

Pression de vapeur : Non disponible. Densité de vapeur : Non disponible. Densité relative : Non disponible. Solubilité : Non disponible. Coefficient de partage n-: Non disponible.

octanol/eau

Température d'autoinflammation

: Non disponible.

Température de décomposition

: Non disponible.

**Viscosité** : Non disponible.

### 10. Stabilité du produit et réactivité

Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses

ingrédients.

Stabilité chimique : Le produit est stable.

Risque de réactions

dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse

ne se produit.

Conditions à éviter : Aucune donnée spécifique. : Aucune donnée spécifique. Matériaux incompatibles

Produits de décomposition

dangereux

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

décomposition dangereux ne devrait apparaître.

### 11. Informations toxicologiques

### Renseignements sur les effets toxicologiques

### Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
adipate de diméthyle	DL50 Cutané	Lapin	>5000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	11300 mg/kg	-
glutarate de diméthyle	DL50 Cutané	Lapin	>5000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	>5000 mg/kg	-
Linalyl acetate	DL50 Cutané	Lapin	>5000 mg/kg	-
-	DL50 Orale	Rat	13934 mg/kg	-
Linalool	DL50 Cutané	Lapin	5610 mg/kg	-
	DL50 Cutané	Rat	5610 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	2790 mg/kg	-
Dihydromyrcenol	DL50 Cutané	Lapin	>5000 mg/kg	-
,	DL50 Orale	Rat	3600 mg/kg	-
dl-Citronellol	DL50 Cutané	Lapin	2650 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	3450 mg/kg	-
Methyl ionone (mixture of	DL50 Cutané	Lapin	>5000 mg/kg	-
isomers)		·		
,	DL50 Orale	Rat	>5000 mg/kg	-
Coumarin	DL50 Orale	Rat	293 mg/kg	-
Methyl 2-nonynoate	DL50 Orale	Rat	870 mg/kg	-

**Irritation/Corrosion** 

: FF8182025 Date d'édition : 18/02/2015. 7/14 Code # n° SDS : D8206016

## 11. Informations toxicologiques

adipate de diméthyle glutarate de diméthyle Linalyl acetate  Peau - Modérément irritant Peau - Hautement irritant Linalool  Yeux - Modérément irritant Peau - Hautement irritant Linalool  Yeux - Modérément irritant Linalool  Yeux - Modérément irritant Peau - Léger ir	Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Second   S	adipate de diméthyle	Yeux - Modérément irritant	Lapin	_	0.1 Mililiters	_
Linalyl acetate         Peau - Modérément irritant d'inde         Cochon d'inde         - 24 heures 100				_		_
Peau - Hautement irritant				_		_
Peau - Hautement irritant						
Peau - Hautement irritant						
Linalool Yeux - Modérément irritant Lapin - 1 heures 0.1 - Milliters 1 100 milligrams 1 heures 0.1 - Milliters 1 100 milligrams 1 heures 0.1 - Milliters 1 100 microliters 24 heures - 100 milligrams 27 heures 32 - Percent 2 Peau - Léger irritant 2 Homme - 48 heures 16 milligrams 24 heures - 500 milligrams 25 heures 26 heures - 500 milligrams 27 heures 27 heures 28 heures - 500 milligrams 29 heures - 500 milligrams 29 heures - 500 milligrams 29 heures - 500 milligrams 20 heures - 500 milligrams 20 heures - 500 milligrams 20 heures - 500 milligrams 29 heures - 500 milligrams 20 heures		Peau - Hautement irritant	Lapin	_		_
Linalool   Yeux - Modérément irritant   Lapin   -   1 heures 0.1   -   Millillers   -   1 heures 0.1   -     Millillers   -     -     Millillers   -     -     -     Millillers   -     -     -     Millillers   -     -     -     Millillers   -     -     Millillers   -     -     Millillers   -     -     Millillers   -   -     Millillers   -     -     Millillers   -     -     Millillers   -     -     Millillers   -     Milli						
Linalool  Yeux - Modérément irritant Peau - Modérément irritant Peau - Léger irritant Lapin Peau - Hautement irritant Lapin Peau - Léger irritant Peau - Hautement irritant Peau - Modérément irritant Peau - Hautement irr						
Yeux - Modérément irritant	Linalool	Yeux - Modérément irritant	Lapin	_		_
Yeux - Modérément irritant   Lapin   -   100   microliters   -   24 heures   -   100   microliters   -   24 heures   -   100   milligrams   -   24 heures   -   25 heures   -   25 heures   -   25 heures   -   26 heures   -   26 heures   -   24 heures   -   25 heures   -   25 heures   -   25 heures   -   26 heures   -   26 heures   -   26 heures   -   27 heures   -   28 heures						
Peau - Modérément irritant Cochon d'Inde  Peau - Léger irritant Dihydromyrcenol Peau - Léger irritant Peau - Hautement irritant Peau - Hautement irritant Peau - Modérément irritant Peau - Hautement irritant Peau - Ha		Yeux - Modérément irritant	Lapin	_		_
Peau - Modérément irritant   Cochon d'Inde						
Peau - Léger irritant		Peau - Modérément irritant	Cochon	_		_
Peau - Léger irritant Humain - 72 heures 32 - Percent 48 heures 16 milligrams - 24 heures 16 milligrams - 24 heures 16 milligrams - 24 heures - 500 milligrams - 24 heures - 100 milligrams - 25 heures - 100 milligrams - 100 milligr						
Peau - Léger irritant					milligrams	
Percent		Peau - Léger irritant	Humain	_		_
Peau - Léger irritant						
Peau - Léger irritant  Lapin  Peau - Hautement irritant  Lapin  Peau - Hautement irritant  Lapin  Peau - Hautement irritant  Lapin  Lapin  Peau - Léger irritant  Lapin  Lapin  Cochon  Juliliters  Lapin  Cochon  Juliliters  Lapin  Peau - Hautement irritant  Peau - Hautement irritant  Peau - Modérément irritant  Peau - Modérément irritant  Peau - Modérément irritant  Peau - Modérément irritant  Lapin  Peau - Modérément irritant  Lapin  Lapin  Lapin  Lapin  Lapin  - 48 heures 16 - milligrams  A heures 0.42 - Percent  Percent  Peau - Hautement irritant  Peau - Hautement irritant  Lapin  Lapin  - 24 heures		Peau - Léger irritant	Homme	_		_
Peau - Léger irritant  Peau - Hautement irritant  Peau - Hautement irritant  Dihydromyrcenol  Peau - Léger irritant  Lapin  - 24 heures - 24 heures - 100 milligrams  Lapin  - 24 heures - 500 milligrams  - 24 heures - 500 milligrams  Lapin  - 7.5 Percent - 4 heures 0.5 - Milliters  Lapin  Dihydromyrcenol  Peau - Léger irritant  Lapin  Lapin  - 4 heures 0.5 - Milliters  Lapin  Cochon - 24 heures - 100 milligrams  Peau - Hautement irritant  Peau - Modérément irritant  Peau - Modérément irritant  Peau - Modérément irritant  Peau - Modérément irritant  Peau - Hautement irritant  Peau - Hautement irritant  Lapin  - 48 heures 16 milligrams  Peau - Modérément irritant  Peau - Hautement irritant  Lapin  - 4 heures 0.42 - Percent  Percent  Peau - Hautement irritant  Lapin  - 24 heures						
Peau - Hautement irritant  Dihydromyrcenol  Peau - Léger irritant  Lapin  Lapin  - 24 heures - 100 milligrams  - 24 heures - 500 milligrams  - 24 heures - 500 milligrams  - 7.5 Percent - 4 heures 0.5 Milliliters  Di-Citronellol  Yeux - Modérément irritant Peau - Hautement irritant Peau - Modérément irritant Peau - Hautement irritant		Peau - Léger irritant	Lapin	_		_
Peau - Hautement irritant  Dihydromyrcenol  Peau - Léger irritant  Lapin  Lapin  - 24 heures - 100 milligrams  24 heures - 500 milligrams  Yeux - Léger irritant  Lapin  - 7.5 Percent  Peau - Léger irritant  Lapin  - 4 heures 0.5 - Milliliters  Milliliters  Lapin  - 0.42 Percent  Peau - Hautement irritant  Peau - Modérément irritant  Peau - Hautement irritant  Peau - Hautement irritant  Peau - Hautement irritant  Peau - Hautement irritant  Lapin  - 4 heures 0.42 - Percent  Percent  Peau - Hautement irritant  Lapin  - 24 heures  - 24 heu		3				
Peau - Hautement irritant  Dihydromyrcenol  Peau - Léger irritant  Lapin  - 24 heures - 100 milligrams  24 heures - 500 milligrams  Yeux - Léger irritant  Peau - Léger irritant  Lapin  - 7.5 Percent - 7.5 Percent  Peau - Léger irritant  Lapin  - 4 heures 0.5 Milliters  Milliters  Albertie - 100 milligrams  Milliters  - 100 milligrams						
Dihydromyrcenol  Peau - Léger irritant  Lapin  - 24 heures - 500 milligrams  Yeux - Léger irritant Peau - Léger irritant Peau - Léger irritant Lapin  - 7.5 Percent - 4 heures 0.5 Milliters  Veux - Modérément irritant Peau - Hautement irritant Peau - Modérément irritant Peau - Hautement irritant		Peau - Hautement irritant	Lapin	_		_
Dihydromyrcenol  Peau - Léger irritant  Lapin  Yeux - Léger irritant  Lapin  Yeux - Léger irritant  Lapin  Yeux - Léger irritant  Lapin  Peau - Léger irritant  Lapin  Lapin  Willigrams  7.5 Percent  Heaures 0.5  Milliliters  Veux - Modérément irritant  Peau - Hautement irritant  Peau - Houtement irritant  Peau - Modérément irritant  Peau - Modérément irritant  Lapin  Peau - Modérément irritant  Lapin  Willigrams  Homme  Willigrams  Homme  Willigrams  Homme  Willigrams  Willigrams  Homme  Willigrams  Lapin  Willigrams  Homme  Willigrams  Lapin  Willigrams  Lapin  Willigrams  Lapin  Willigrams  Lapin  Willigrams  Willigrams  Willigrams  Lapin  Willigrams  Will						
Dihydromyrcenol  Peau - Léger irritant  Yeux - Léger irritant  Peau - Léger irritant  Lapin  - 7.5 Percent - 4 heures 0.5 Milliliters  Veux - Modérément irritant Peau - Hautement irritant Peau - Modérément irritant Peau - Hautement irritant Peau -						
Yeux - Léger irritant Peau - Léger irritant Peau - Modérément irritant Peau - Hautement irritant Peau - Modérément irritant Peau - Hautement irritant	Dihydromyrcenol	Peau - Léger irritant	Lapin	_		_
Yeux - Léger irritant Peau - Léger irritant Peau - Léger irritant Uapin  Yeux - Modérément irritant Peau - Hautement irritant Peau - Modérément irritant Peau - Hautement	, , , , , , , , ,					
Yeux - Léger irritant Peau - Léger irritant Peau - Léger irritant Uapin  Yeux - Modérément irritant Peau - Hautement irritant Peau - Modérément irritant Peau - Hautement irritant						
Peau - Léger irritant Lapin - 4 heures 0.5 Milliters  Veux - Modérément irritant Peau - Hautement irritant Peau - Modérément irritant Peau - Hautement irritant Peau - Hautement irritant Peau - Hautement irritant Lapin - 4 heures 0.5 Milliters  Veux - Modérément irritant Cochon - 24 heures - 100 milligrams  Peau - Modérément irritant Lapin - 4 heures 0.42 - Percent Peau - Hautement irritant Lapin - 24 heures -		Yeux - Léger irritant	Lapin	_		-
dl-Citronellol  Yeux - Modérément irritant Peau - Hautement irritant Peau - Modérément irritant Peau - Hautement irritant		Peau - Léger irritant		_		-
Peau - Hautement irritant Cochon d'Inde 24 heures - 100 milligrams  Peau - Modérément irritant Homme - 48 heures 16 milligrams  Peau - Modérément irritant Lapin - 4 heures 0.42 - Percent  Peau - Hautement irritant Lapin - 24 heures -					Mililiters	
Peau - Hautement irritant Cochon d'Inde 24 heures - 100 milligrams  Peau - Modérément irritant Homme - 48 heures 16 milligrams  Peau - Modérément irritant Lapin - 4 heures 0.42 - Percent  Peau - Hautement irritant Lapin - 24 heures -	dl-Citronellol	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	0.42 Percent	-
Peau - Modérément irritant Homme - 48 heures 16 - milligrams Peau - Modérément irritant Lapin - 4 heures 0.42 - Percent Peau - Hautement irritant Lapin - 24 heures -		Peau - Hautement irritant		-	24 heures	-
Peau - Modérément irritant Homme - 48 heures 16 - milligrams  Peau - Modérément irritant Lapin - 4 heures 0.42 - Percent  Peau - Hautement irritant Lapin - 24 heures -			d'Inde		100	
Peau - Modérément irritant Homme - 48 heures 16 - milligrams  Peau - Modérément irritant Lapin - 4 heures 0.42 - Percent  Peau - Hautement irritant Lapin - 24 heures -					milligrams	
Peau - Modérément irritant Lapin - 4 heures 0.42 - Percent Peau - Hautement irritant Lapin - 24 heures -		Peau - Modérément irritant	Homme	_		-
Peau - Modérément irritant Lapin - 4 heures 0.42 - Percent Peau - Hautement irritant Lapin - 24 heures -					milligrams	
Peau - Hautement irritant Lapin - 24 heures -		Peau - Modérément irritant	Lapin	-		-
Peau - Hautement irritant Lapin - 24 heures -					Percent	
		Peau - Hautement irritant	Lapin	-		-
100					100	
milligrams						
Peau - Hautement irritant Lapin - 4 heures 0.5 -		Peau - Hautement irritant	Lapin	-	4 heures 0.5	-
Mililiters					Mililiters	

### **Sensibilisation**

Non disponible.

### **Mutagénicité**

Non disponible.

### Cancérogénicité

Non disponible.

### **Classification**

Code # : FF8182025 n° SDS : D8206016 Date d'édition : 18/02/2015. 8/14

### 11. Informations toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	OSHA	CIRC	NTP
Coumarin	-	3	-

#### Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

#### <u>Tératogénicité</u>

Non disponible.

### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Nom	•	Voie d'exposition	Organes cibles
Coumarin	Catégorie 2	Indéterminé	Indéterminé

### Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Informations sur les voies

: Non disponible.

d'exposition probables

### Effets aigus potentiels sur la santé

**Contact avec les yeux** : Provoque une sévère irritation des yeux.

**Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Contact avec la peau** : Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

**Ingestion** : Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac.

### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation larmoiement

rougeur

**Inhalation** : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

**Ingestion**: Aucune donnée spécifique.

#### Effets retardés, effets immédiats et effets chroniques d'une exposition à court ou long terme

Exposition de courte durée

**Effets immédiats** : Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

**Effets immédiats** : Non disponible.

possibles

Code # : FF8182025 n° SDS : D8206016 Date d'édition : 18/02/2015. 9/14

### 11. Informations toxicologiques

**Effets différés possibles** : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Généralités : Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors

d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Cancérogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Mutagénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Tératogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le développement

: Aucun effet important ou danger critique connu.

**Effets sur la fertilité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Mesures numériques de la toxicité

### Estimations de la toxicité aiguë

Voie	Valeur ETA
	10785.4 mg/kg 132466.9 mg/kg

### 12. Informations écotoxicologiques

#### **Toxicité**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Linalool	Aiguë CE50 36.7 ppm Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 28.8 ppm Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures
Coumarin	Aiguë CL50 13500 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 56000 µg/l Eau douce	Poisson - Poecilia reticulata	96 heures

#### Persistance et dégradabilité

Non disponible.

#### Potentiel bioaccumulatif

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogPow	BCF	Potentiel
adipate de diméthyle	1.03	-	faible
glutarate de diméthyle	0.49	-	faible
Linalyl acetate	3.9	173.9	faible
Linalool	2.84	-	faible
Dihydromyrcenol	3.25	64.8	faible
dl-Citronellol	3.41	82.59	faible
2-Isobutyl-4-methyltetrahydro-	1.65	-	faible
2H-pyran-4-ol			
Methyl ionone (mixture of isomers)	4.5 à 5	586.2	élevée
Coumarin	1.39	-	faible

Code # : FF8182025 n° SDS : D8206016 Date d'édition : 18/02/2015. 10/14

### 12. Informations écotoxicologiques

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition

: Non disponible.

sol/eau (Koc)

Effets nocifs divers : Aucun effet important ou danger critique connu.

### 13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Méthodes d'élimination

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

### 14. Informations relatives au transport

Substance non réglementée par le DOT (États-Unis). Substance non réglementée par le TMD. Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse selon la réglementation internationale des transports (ADR/RID, IMDG, OACI/IATA).

### 15. Informations réglementaires

Réglementations États-Unis : TSCA 8(a) PAIR: Camphre synthétique; phénylacétaldéhyde

TSCA 8(a) CDR Exempt/Partial exemption: Indéterminé

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Clean Air Act Section 112

(b) Hazardous Air

**Pollutants (HAPs)** 

Clean Air Act Section 602

Class I Substances

Clean Air Act Section 602

**Class II Substances** 

**DEA List I Chemicals** (Precursor Chemicals)

: Non inscrit

**DEA List II Chemicals** (Essential Chemicals)

: Non inscrit

: Non inscrit

: Non inscrit

: Non inscrit

**SARA 302/304** 

<u>Information sur les composants</u>

Aucun produit n'a été trouvé.

**SARA 304 RQ** : Non applicable.

Date d'édition : 18/02/2015. 11/14 Code # : FF8182025 n° SDS : D8206016

### 15. Informations réglementaires

### **SARA 311/312**

Classification : Risque immédiat (aigu) pour la santé

### Information sur les composants

Nom	%	Risques d'incendie	Décompression soudaine	Réactif	Risque immédiat (aigu) pour la santé	Danger d'intoxication différée (chronique)
adipate de diméthyle	15 - 30	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
glutarate de diméthyle	15 - 30	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
Linalyl acetate	5 - 10	Oui.	Non.	Non.	Oui.	Non.
Linalool	5 - 10	Oui.	Non.	Non.	Oui.	Non.
Dihydromyrcenol	2.5 - 5	Oui.	Non.	Non.	Oui.	Non.
dl-Citronellol	1 - 2.5	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
2-Isobutyl-4-methyltetrahydro-2H-pyran-4-ol	1 - 2.5	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl)ethanone	1 - 2.5	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
Methyl ionone (mixture of isomers)	1 - 2.5	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
Coumarin	1 - 2.5	Non.	Non.	Non.	Oui.	Oui.
Methyl 2-nonynoate	0.1 - 1	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
delta-1-(2,6,6-Trimethyl-3-cyclohexen-1-yl)-2-buten-1-one	0.1 - 1	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.

### Réglementations d'État

Massachusetts : Aucun des composants n'est répertorié.

New York : Aucun des composants n'est répertorié.

New Jersey : Aucun des composants n'est répertorié.

Pennsylvanie : Aucun des composants n'est répertorié.

### Éléments de l'étiquette

Mention d'avertissement : AVERTISSEMENT

Mentions de danger : NOCIF EN CAS D'INGESTION. PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX.

PROVOQUE UNE IRRITATION DE LA PEAU.

Mesures de précaution : Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas avaler. Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Garder le récipient

hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Se laver soigneusement

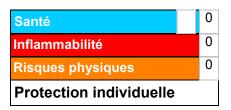
après manipulation.

Recommandations : Les individus souffrant d'une sensibilité aux parfums doivent être prudents lors de l'utilisation de ce produit. Les rafraîchisseurs d'air ne remplacent pas de bonnes

l'utilisation de ce produit. Les rafraîchisseurs d'air ne remplacent pas de bonnes pratiques d'hygiène.

### 16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)



Code # : FF8182025 n° SDS : D8206016 Date d'édition : 18/02/2015. 12/14

### 16. Autres informations

Attention: L'évaluation du HMIS® (Système d'identification des matières dangereuses) est basée sur une échelle de 0 à 4 (0 représente un danger ou un risque minime et 4 un danger ou un risque important). Bien que les cotes d'évaluation HMIS® ne soient pas obligatoires sur les fiches signalétiques selon la clause 29 CFR 1910.1200, le préparateur peut décider de les indiquer quand même. Il convient d'utiliser les cotes d'évaluation HMIS® avec un programme HMIS® parfaitement mis en œuvre. HMIS® est une marque déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA). Vous pouvez vous procurer les matières HMIS® exclusivement auprès de J. J. Keller (800) 327-6868.

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

National Fire Protection Association (États-Unis)



Reprinted with permission from NFPA 704-2001, Identification of the Hazards of Materials for Emergency Response Copyright ©1997, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269. This reprinted material is not the complete and official position of the National Fire Protection Association, on the referenced subject which is represented only by the standard in its entirety.

Copyright ©2001, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269. This warning system is intended to be interpreted and applied only by properly trained individuals to identify fire, health and reactivity hazards of chemicals. The user is referred to certain limited number of chemicals with recommended classifications in NFPA 49 and NFPA 325, which would be used as a guideline only. Whether the chemicals are classified by NFPA or not, anyone using the 704 systems to classify chemicals does so at their own risk.

Légende des abréviations

: ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL 73/78 = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution

maritime)

: 18/02/2015.

: 15/01/2015.

NU = Nations Unies

Date d'édition

Date de publication

précédente

procedente

. .

Version :

**Élaborée par** : Reckitt Benckiser Hull (UK)

Dansom Lane Hull, HU8 7DS United Kingdom T +44 (0)1482 3

T +44 (0)1482 326151 F +44 (0)1482 582532

✓ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Code # : FF8182025 n° SDS : D8206016 Date d'édition : 18/02/2015. 13/14

### 16. Autres informations

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



RB is a member of the CSPA Product Care Product Stewardship Program.

Code # : FF8182025 n° SDS : D8206016 Date d'édition : 18/02/2015. 14/14